

Paris, le 26 janvier 2022

PFUE: L'ASF S'ENGAGE

Traditionnellement organisée à Bruxelles, cette 11^{ème} édition de la rencontre entre le Conseil de l'ASF et les représentants des institutions européennes s'est tenue en visioconférence compte tenu du contexte sanitaire. Cet événement a eu lieu le 26 janvier alors que la France débute sa **présidence de l'Union européenne (PFUE)**.

Les membres du Conseil de l'ASF, qui dirigent les principaux établissements français spécialisés en affacturage, cautions et garanties, crédit-bail, crédit à la consommation et au logement, titrisation et services d'investissement, ont rencontré des représentants de la Commission, du Parlement et du Conseil européens. Ils ont évoqué ensemble les grands sujets européens impactant les financements spécialisés :

- Transposition des accords de Bâle III dans la réglementation prudentielle européenne
- Révision de la directive sur le crédit aux consommateurs
- Développement de la finance verte et de la finance numérique
- Union des marchés de capitaux
- Révision de MiFID II et PRIIPs
- Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LAB-FT)

L'ASF est très engagée au niveau européen. En effet, les professionnels de l'ASF présents à cet événement sont pour la plupart des acteurs européens de premier plan. Ils sont implantés sur les différents marchés de l'Union et occupent pour certains d'entre eux des positions de leader. De plus, l'ASF est impliquée dans la gouvernance de trois fédérations européennes : elle assure la présidence d'EUF pour l'affacturage, la vice-présidence d'Eurofinas pour le crédit à la consommation et est membre du comité de direction de Leaseurope pour le leasing financier.

A l'issue de la journée, **Frédéric Jacob-Peron**, Président de l'ASF a déclaré : « Alors que la France vient de prendre la présidence de l'Union européenne, cette rencontre avec les interlocuteurs des institutions européennes revêt une dimension particulièrement importante pour les établissements de l'ASF. Ce sont des acteurs de « terrain » qui financent les ménages et les entreprises. Cet événement est l'opportunité chaque année d'échanger avec les décideurs européens sur les spécificités des financements spécialisés et leur contribution essentielle à la croissance et l'emploi. Cette année nous avons pu approfondir l'importance des enjeux européens à venir pour nos métiers dans le contexte exceptionnel qu'est celui de la relance économique après la pandémie mondiale. »

En savoir plus sur les messages clés de l'ASF dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne :

https://www.asf-france.com/presidence-francaise-de-lunion-europeenne-pfue-messages-cles-de-lasf-version-fr-en/

Contacts Presse

Harmonie Benedetti, Communication et Relations Institutionnelles 01 53 81 51 56 Isabelle Bouvet, assistante 01 53 81 51 57

L'ASF (Association française des Sociétés Financières) regroupe l'**ensemble des établissements spécialisés** : quelque 270 adhérents pour près de 279 milliards d'euros d'encours, soit **près de 20% du total des crédits à l'économie du secteur privé français**.

Les activités des membres de l'ASF sont multiples : financement des entreprises et des professionnels (financement des investissements d'équipement et des investissements immobiliers : crédit-bail, mobilier et immobilier, financements classiques à court, moyen et long terme), financement des particuliers (crédit à la consommation et a u logement), services financiers (affacturage et cautions), services d'investissement (ensemble des métiers relatifs aux titres et titrisation).